



assureur militant

## Règlement et modalités de participation

### Concours Photo Fête de la musique 21 juin 2016 La musique dans tous ses états



Article 1 - La Fondation ITSRS – IRTS Ile-de-France Montrouge Neuilly-sur-Marne – en partenariat avec la MAIF, organise un concours photo sur le thème **La musique dans tous ses états**. Le concours s'inscrit dans le cadre de la Fête de la musique qui aura lieu à l'IRTS – site de Neuilly-sur-Marne – le 21 juin 2016. Il donnera lieu à une exposition au sein du Centre de ressources documentaires. La participation au concours est gratuite et ouverte aux salariés et étudiants de l'IRTS. 3 prix d'une valeur totale de 200 € seront décernés.

#### Article 2 - Modalités de participation

Le nombre de photos par participant n'est pas limité. Vous devez envoyer vos photos par mail à [concoursphoto.irts@yahoo.fr](mailto:concoursphoto.irts@yahoo.fr) avec le nom de l'auteur et ses coordonnées complètes. Si la taille des images est trop importante, vous pouvez utiliser WeTransfer.

**Format** : Jpg. **Taille** recommandée : 1 000 pixels minimum. **Résolution** : 300 dpi.

Les retouches photo sont autorisées.

Le concours débute le 01 mars 2016 et se termine le 02 mai 2016 à minuit. Tout participant atteste être l'auteur de la photographie avec laquelle il participe au concours. Le participant déclare qu'il dispose des pleins droits et pouvoirs pour accepter le présent règlement.

Les photographies ne doivent pas avoir un caractère pornographique, raciste, xénophobe, porter atteinte à la dignité humaine et à l'intégrité. Elles ne doivent pas faire l'apologie de crimes quels qu'ils soient, ni porter atteinte à la moralité.

La participation au concours implique l'autorisation, pour les organisateurs du concours, à la diffusion à titre gracieux des originaux et des reproductions numériques lors de manifestations, publications dans la presse ou sur Internet.

En cas de problème majeur indépendant de sa volonté l'IRTS se réserve le droit d'annuler le concours.

#### Article 3 - Modalité de sélection

Les photographies seront soumises au vote d'un jury qui sélectionnera les 3 premiers prix ainsi que les photographies qui seront exposées. La cérémonie de remise des prix, en présence des lauréats, aura lieu le 21 juin 2016 au Centre de ressources documentaires de l'IRTS – Site de Neuilly-sur-Marne. Les participants s'engagent à être présents.

Article 4 - Prix : 1<sup>er</sup> prix : bon d'achat d'une valeur de 100 €.

2<sup>e</sup> prix : bon d'achat d'une valeur de 50 €.

3<sup>e</sup> prix : bon d'achat d'une valeur de 50 €.

#### Article 5 - Calendrier

Envoi des photos : entre le 01 mars et le 02 mai 2016.

Délibération du jury : entre le 03 mai et le 09 mai 2016.

Accrochage des photos au Centre de ressources documentaires : le 03 juin 2016.

Palmarès & remise des prix : le 21 juin 2016.

**La participation au concours implique l'adhésion pleine et entière à l'intégralité du présent règlement. Je déclare avoir lu et accepté le présent règlement.**

Signature

A ..... le.....